

3EMPREINTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Quartier Bois Désir
97231 LE ROBERT

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 19 SEPTEMBRE 2025

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Pierre-André MONTAGNIER, demeurant Chemin Micolo, Quartier Verrier - 97222 Bellefontaine (Martinique),
- Monsieur Joël VARISOT, demeurant Chemin Base Boutaud, Vert-Pré - 97231 Le Robert (Martinique),

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 3EMPREINTES au capital de 1 000 euros, dont le siège social est sis Quartier Bois Désir - 97231 Le Robert (Martinique), et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date de ce même jour,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- Monsieur Pierre-André MONTAGNIER, demeurant Chemin Micolo, Quartier Verrier - 97222 Bellefontaine (Martinique) ;
- Monsieur Joël VARISOT, demeurant Chemin Base Boutaud, Vert-Pré - 97231 Le Robert (Martinique).

Messieurs Pierre-André MONTAGNIER et Joël VARISOT disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Messieurs Pierre-André MONTAGNIER et Joël VARISOT acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Messieurs Pierre-André MONTAGNIER et Joël VARISOT auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.



Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à LE ROBERT

Le 04 Novembre 2025

- Monsieur Pierre-André MONTAGNIER

(Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »)

Bon pour acceptation des fonctions de gérant



- Monsieur Joël VARISOT

(Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de gérant »)

Bon pour acceptation des Fonctions de gérant

